

[Français]

LES DONNÉES STATISTIQUES RELATIVES AU CHÔMAGE

Question n° 991—**M. Valade**:

Le Bureau fédéral de la statistique considère-t-il les personnes sans emploi qui suivent des cours de recyclage comme des personnes en chômage et, a) dans l'affirmative, le nombre des personnes suivant ces cours est-il inclus dans les statistiques du chômage, b) dans la négative, sous quelle catégorie ces personnes sont-elles incluses par le Bureau fédéral de la statistique?

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Le Bureau fédéral de la statistique nous communique les renseignements suivants: Aux fins de l'enquête sur la main-d'œuvre, les personnes qui suivent des cours de recyclage sont considérées comme fréquentant l'école; elles ne sont donc pas comptées parmi les effectifs occupés ni parmi les chômeurs. Les personnes inactives au cours de la semaine de référence ne sont pas comptées non plus. Si une personne qui suit un cours de formation a aussi travaillé une partie de la semaine, on la considère comme faisant partie des effectifs occupés.

[Traduction]

TRAVAUX PUBLICS—L'ÉDIFICE D'OROMCTO (N.-B.)

Question n° 1007—**M. MacRae**:

Le gouvernement a-t-il l'intention de construire un édifice fédéral qui abriterait le bureau de poste et d'autres ministères fédéraux à Oromocto (N.-B.)?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): On songe présentement à améliorer les locaux du bureau de poste d'Oromocto. On n'a pas encore pris de décision quant à la construction d'un immeuble.

LES AVOIRS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES
AMÉRICAINES AU CANADA

Question n° 1051—**M. Deakon**:

Quel pourcentage de l'ensemble des fonds détenus par des sociétés d'assurance faisant affaires au Canada et dont le bureau principal est situé aux États-Unis est investi au Canada?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): A la fin de 1969, les sociétés d'assurance des États-Unis faisant affaires au Canada détenaient au Canada un actif de 3,105 millions de dollars. Un tel actif représentait 1.8 p. 100 de l'actif total de ces sociétés. De l'actif détenu au Canada, plus de 99 p. 100 représente des investissements au Canada.

LES PROMOTIONS DANS LES FORCES ARMÉES

Question n° 1058—**M. Forrestall**:

Quel est le rapport de l'avancement dans les Forces armées (à l'exception des caporaux) entre les techniciens et les préposés aux opérations qui font aussi partie du personnel administratif?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Les promotions aux différents grades se fondent sur la nécessité de combler des postes vacants à l'effectif. Il ne saurait être établi de rapport numérique quant à l'avancement respectif des membres du personnel technique, opérationnel et administratif, puisque certains des postes prévus à l'effectif peuvent être occupés par des militaires de l'une ou l'autre de ces catégories.

LES IMPÔTS SUR LES GAINS AUX COURSES ET
AUX JEUX DE HASARD

Question n° 1059—**M. Robinson**:

Les propriétaires de chevaux et les joueurs paient-ils l'impôt sur les gains provenant des courses, du jeu ou des jeux de hasard et, dans la négative, le gouvernement étudiera-t-il l'opportunité de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu?

L'hon. Herb Gray (ministre du Revenu national): Oui, si ces activités, de par leur caractère et leur étendue, constituent une entreprise et non une distraction ou un passe-temps.

LES REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE
SPIRITUEUX, ETC. EN 1970

Question n° 1067—**M. Mather**:

En 1970, combien a rapporté au gouvernement fédéral la vente des spiritueux, de la bière et du vin?

L'hon. Herb Gray (ministre du Revenu national):

	1969-70
Spiritueux—Mûris	\$189,932,723.16
Non mûris	4,800,225.16
Bière	139,353,060.13
Vin	6,990,586.05

De plus, la taxe de vente générale frappe ces marchandises. Toutefois, on ne dispose pas de statistiques quant aux recettes provenant de la vente des différents produits.

LES REVENUS DU TRÉSOR PROVENANT DES
SERVICES D'ORDINATION

Question n° 1074—**M. Robinson**:

Quel revenu, s'il en est, découle des services d'ordinateurs assurés par le Conseil du Trésor a) des autres ministères, b) de la vente ou des services à l'industrie, c) aux ministères provinciaux, d) aux municipalités?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Le secrétariat du Conseil du Trésor ne fournit pas de services d'ordinateurs: a) aux autres ministères; b) à l'industrie; c) aux ministères provinciaux; d) aux municipalités.

LES PRÊTS CONSENTIS AUX PAYS FRANCOPHONES
DE 1967 À 1970

Question n° 1,078—**M. Mazankowski**:

Le secrétariat d'État a-t-il accordé des prêts ou des subventions aux pays francophones au cours de l'année financière 1967-1968, 1968-1969 et 1969-1970 et, dans l'affirmative, a) à quel pays, b) quelle somme a-t-il accordée dans chaque cas, c) pour quels programmes?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Non.

[Traduction]

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—LES SUBVENTIONS AU
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Question n° 1083—**M. McQuaid**:

1. Aux termes de la Loi sur les subventions au développement régional, combien d'industries a-t-on établies ou aidées à l'Île-du-Prince-Édouard?